

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon
Le 02 octobre 2025

Rubriques : Emploi | Formation | Entreprises | Économie BFC

BAROMÈTRE DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ - 2025

8 salariés sur 10 souhaitent faire évoluer leur trajectoire professionnelle d'ici 2 ans. Face à la crise politique, économique et sociale, les salariés de la région Bourgogne-Franche-Comté cherchent à sécuriser leur carrière.

Face à un marché de l'emploi tendu et à un contexte économique et social incertain, les actifs de Bourgogne-Franche-Comté sont plus nombreux que jamais à vouloir faire évoluer leur trajectoire professionnelle. Selon le **Baromètre 2025 de l'évolution professionnelle**, réalisé par l'Ifop pour Mon CEP par Avenir Actifs, **82 % des salariés de la région** envisagent un changement d'ici deux ans, un score supérieur à la moyenne nationale (79 %). Plus de la moitié d'entre eux projettent même une évolution dans les 12 prochains mois (58 %) et près d'un sur deux dans les 6 mois (46 %).

■ La rémunération et la reconnaissance, moteurs de l'évolution

Comme au niveau national, la recherche d'une meilleure rémunération demeure le premier levier d'évolution : **92 % des actifs de Bourgogne-Franche-Comté** la jugent « importante ou déterminante » dans leur projet professionnel.

Mais l'étude souligne également un fort besoin de reconnaissance et de qualité de vie au travail. **88 % des salariés** souhaitent que leur travail soit davantage reconnu, tandis que **82 % expriment le souhait de subir moins de pression**, **82 % veulent une meilleure ambiance** et **79 % une charge de travail plus raisonnable**. Ces attentes confirment que l'évolution professionnelle est désormais indissociable d'une recherche d'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

■ L'intelligence artificielle, première force de transformation du travail

En Bourgogne-Franche-Comté, **l'intelligence artificielle** s'impose comme le facteur numéro un de transformation du travail : **34 % des salariés** estiment qu'elle bouleversera leur métier dans les années à venir, en forte hausse par rapport à 2024 (+6 points).

Derrière, les préoccupations liées aux difficultés du marché de l'emploi (17 %) et aux réformes (14 %) reculent nettement.

La **transition écologique**, citée par seulement 9 % des salariés, passe également au second plan, signe que les enjeux immédiats de **sécurisation de l'emploi** dominent les priorités des actifs.

■ Mon CEP, un service public de plus en plus identifié

La notoriété du **Conseil en évolution professionnelle (Mon CEP)** progresse en Bourgogne-Franche-Comté. **Près d'un salarié sur deux (47 %)** connaît désormais ce service public gratuit (+6 points en un an) et **45%** savent que mon CEP est délivré par Avenir Actifs (+8 points en un an)

L'image de Mon CEP reste très largement positive : **82 % des actifs** estiment qu'il propose des conseils de qualité et **84 %** qu'il peut être mobilisé à tout moment de la vie professionnelle.

Ces résultats confirment **l'ancrage croissant** du dispositif sur le territoire, même si un travail d'information reste nécessaire pour en faire connaître toute la **diversité des services** (formation, reconversion, création d'activité, dialogue avec l'employeur, etc.).

Si 47 % des actifs l'associent spontanément à une aide pour se former, beaucoup ignorent la diversité des accompagnements proposés. Ainsi, 78 % ne savent pas que Mon CEP peut faciliter le dialogue avec l'employeur, 66 % qu'il permet de prendre du recul sur sa situation professionnelle, et 81 % qu'il peut aussi soutenir un projet entrepreneurial.

Signe encourageant : en cas de difficulté, **63 % des actifs** déclarent qu'ils se tourneraient vers Mon CEP, preuve d'un emprunte désormais durable et en progression.

Mandaté par France compétences, le réseau Avenir Actifs Bourgogne-Franche-Comté regroupe plus de **50 conseillers** en évolution professionnelle répartis sur **39 sites d'accueil**. En 2024, Avenir Actifs a accompagné **7 759 salariés** de droit privé et indépendants dans toute la région Bourgogne-Franche-Comté.

Baromètre IFOP 2025 BFC à télécharger

Infographie pour illustrer ce nouveau baromètre à télécharger

Pour informer sur toutes questions liées à l'évolution professionnelle et pour renforcer la visibilité du CEP, Avenir Actifs et l'APEC organisent la 6^e édition des Semaines de l'Évolution Professionnelle, du 6 au 17 octobre 2025. Plus de 70 webinaires gratuits et ouverts à tous permettront d'aborder des thématiques clés : l'usage de l'IA pour accompagner son parcours, les métiers de demain, l'entrepreneuriat ou encore la préparation de la retraite...

Ce rendez-vous national donnera à chacun (salariés, indépendants, cadres, dirigeants...et leur entreprise) une vision claire et concrète des opportunités d'évolution professionnelle dans un monde du travail en profonde mutation.

<https://www.semaines-evolution-professionnelle.fr/>

À propos du CEP :

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un service public résultant de la loi relative à la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale, qui permet à chacun de faire le point sur sa situation professionnelle, grâce à un conseiller. En 3 points, le CEP c'est :

- Un service public gratuit et personnalisé d'accompagnement de toutes les transitions professionnelles ou envies d'évolution, gratuit et personnalisé
- Le fil rouge de l'accompagnement des actifs qui répond aux différents usages aussi divers que faire le point sur sa carrière, donner une nouvelle direction à sa carrière, évoluer en interne, se former, créer son entreprise...
- Un vecteur de dialogue social et professionnel au sein des entreprises

Contact presse :

Fatène Salhi – Directrice de projet : 06 09 10 46 66 / f.salhi@cibc-bourgogne.fr